



PAEDC
2017-2020

Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat

Rennes 2030,
une ville post-carbone

TRANSITION
Rennes **ÉNERGÉTIQUE**
s'engage

 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE



Edito

Depuis longtemps, notre territoire est en première ligne pour mettre en œuvre un nouveau modèle décarboné de développement. Dans tous les domaines, en synergie avec les acteurs locaux, Rennes fait émerger des solutions innovantes. Avec Rennes Métropole, en signant la Convention des Maires dès 2008 et via un premier Plan Climat Énergie Territorial dès 2010, nous nous sommes résolument engagés dans l'objectif européen de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020. Dans toutes nos politiques publiques, en matière de mobilité, de lutte contre l'étalement urbain, de rénovation thermique des bâtiments municipaux, nous œuvrons pour atteindre cet objectif.

Ce plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat de la Ville de Rennes s'inscrit dans le plan climat air énergie territorial 2^e génération de notre Métropole. C'est plus qu'un document, c'est l'expression de notre volonté de poursuivre nos efforts mais aussi d'engager une nouvelle étape.

En associant d'abord très étroitement les Rennais à la démarche, dans la logique de la Fabrique Citoyenne et de la concertation Rennes 2030. Tous nos efforts doivent être accompagnés de changement dans les comportements, de l'implication de tous et de la conviction partagée que la transition énergétique est une chance.

Elle est l'occasion de réduire la fracture énergétique et de créer des emplois, afin que le changement climatique ne soit pas la source de nouvelles ruptures dans notre pacte social.

En matière de rénovation thermique du bâti, Rennes continuera à amplifier la rénovation du patrimoine communal. Elle s'engagera dans la rénovation thermique des logements du parc public et privé, en lien avec les acteurs compétents. Elle prendra sa part dans l'objectif métropolitain de développement des énergies renouvelables en doublant le nombre d'installations photovoltaïques d'ici 2020 sur son patrimoine et en réalisant l'installation d'une chaufferie bois par an.

La transition énergétique est l'occasion d'inventer une nouvelle croissance urbaine durable, solidaire et partagée. Notre nouveau Plan Local d'Urbanisme sera ainsi dans quelques mois une référence pour l'intégration de la nature en ville. Jardins, parcs, voies de déplacement et bâti s'articuleront pour préserver la ville du réchauffement climatique et pour préserver la qualité de l'air.

Nathalie Appéré
Maire de Rennes

Daniel GUILLOTIN
Conseiller municipal
délégué à l'écologie urbaine
et à la transition énergétique

5 axes pour le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat

Le plan d'action vise à **accélérer la transition énergétique du territoire**, à travers des actions menées par la Ville mais aussi grâce à la mobilisation des acteurs locaux et des citoyens rennais. Organisé autour de 5 axes (objectifs stratégiques), déclinés en 10 chantiers, il propose de :

Conduire une mobilisation active et créative des habitants et acteurs du territoire

.....

Axe 1. RENNES MOBILISE SES CITOYENS : Favoriser l'implication de tous

- Chantier 1.1. Sensibiliser à la transition énergétique et accompagner des projets collectifs
- Chantier 1.2. Mobiliser les partenaires de la ville
- Chantier 1.3. Faire connaître les actions de transition énergétique

Renforcer l'ambition sur le patrimoine municipal (bâti, équipements) et les approvisionnements

.....

Axe 2. RENNES, ADMINISTRATION EXEMPLAIRE : Réduire les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine municipal

- Chantier 2.1. Poursuivre la rénovation des bâtiments et consolider le suivi des consommations
- Chantier 2.2. Construire des bâtiments municipaux et acheter des équipements très performants
- Chantier 2.3. Former et impliquer les agents sur les économies d'énergie, le bas-carbone et les énergies renouvelables

Développer les énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque, en montrant l'exemple sur les bâtiments publics

.....

Axe 3. RENNES DÉVELOPPE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Chantier 3.1. Augmenter la production et l'approvisionnement en chaleur et électricité renouvelable dans les bâtiments municipaux

Faire des choix ambitieux sur les opérations d'aménagement et dans le projet urbain Rennes 2030 pour **promouvoir une ville post-carbone** adaptée au changement climatique

Axe 4. RENNES CONSTRUIT UNE VILLE POST-CARBONE : Améliorer la performance énergétique des logements et du tertiaire

- Chantier 4.1. Stimuler les travaux de rénovation énergétique dans les logements et le tertiaire privé
- Chantier 4.2. Inciter à la construction de logements et de bâtiments tertiaires performants

Axe 5. RENNES S'ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Chantier 5.1. Préparer le territoire au changement du climat en favorisant la nature en ville, avec un choix d'espèces adaptées

À travers le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat, la Ville valide :

- **20 « actions »** qui constituent des projets à conduire entre fin 2017 et 2020,
- **15 « principes »** qui affirment une volonté politique partagée, pour guider les projets mis en œuvre par la Ville.

Pour chaque action, le type de structures ou personnes impliquées sont précisées.



TRANSITION
Rennes ÉNERGÉTIQUE
s'engage

pour en savoir plus :
metropole.rennes.fr

 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE